Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 4 avril 2024

à 19h30

Salle la Filature
à Retournac

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 04 avril à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Retournac sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.** Date de convocation du Conseil Communautaire : le 25 mars 2024.

PRESENTS :

Mr Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mr Daniel FAVIER, Mr Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Emilie GUERIN, Mme Isabelle LEGRAND, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER (à partir de 20h30), Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mme Sandrine ARIES donne pouvoir à Mr Victor SABATIER
Mme Nadine DEFOUR donne pouvoir à Mme Amanda GERENTES
Mr Pierre LIOGIER donne pouvoir à Mme Evelyne BAYET jusqu'à 20h30

ABSENTS non excusés :
Mme Marie-Pierre SAHUC
Mr Patrick PETRE
Mme Sophie MOUNIER

Secrétaire de séance : Mme Emilie GUERIN

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Concernant le DOB, Monsieur Eric DUBOUCHET a préconisé la hausse de la TEOM mais il n'a pas dit qu'elle n'augmenterait pas pendant 3 ans.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Comptes administratif (CFU) 2023

Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, (le Président ayant quitté la salle) :*
  - constate pour la comptabilité principale, celle des Ateliers du Meygal, celle du Centre Aquatique, celle de la ZA des Sucs et celle du SPANC, les indications des comptes CFU relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
  - reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
  - vote et arrête les résultats définitifs tels que présentés.

Budgets primitifs 2024

Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*
  - approuve la reprise des résultats proposés pour chacun des budgets ;
  - vote les budgets primitifs 2024 du budget principal, du budget annexe Centre Aquatique, du budget annexe ZA des Sucs, du budget annexe « Atelier du Meygal » et du budget annexe SPANC ;
  - autorise M. Le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ;
  - approuve la reconduction d'une enveloppe annuelle plafond de plus ou moins 15 000 € à prévoir en provision au budget 2024 pour le versement du CI dans le cadre du RIFSEEP;

- fixe les taux de la TFB additionnelle à 0,4 %, de la TFNB additionnelle à 3,69 %, de la taxe d'habitation additionnelle à 8,77 % et de la CFE à 28,88 % (sans changement par rapport à 2023) ;
- fixe le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 13,26 % ;
- autorise le Président à verser les indemnités compensatrices Famille aux communes en application des modalités définies par délibérations et conventions ;
- approuve les montants des attributions de compensation 2024, sans changement par rapport à 2023.

Fonds de concours

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'attribution d'un fonds de concours attractivité de 12 504 € à la commune de Grazac.*

-

RH : Assurance statutaire – déclaration d'intention de mandater CDG 43 pour négociation d'un contrat d'assurance statutaire

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, charge le Centre de gestion de la Haute-Loire de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire por son compte et pour les 4 années à compter du 01/01/2024, des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée*.

RH : RIFSEEP

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le projet de RIFSEEP proposé, charge le Président de le mettre en œuvre et de signer toute pièce utile à ce dossier.*

RH : Mutualisation accueil

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

Monsieur Alain FOURNIER souhaite s'abstenir sur cette question. Il regrette le manque de personnalité « Communauté de Communes des Sucs » et craint un amalgame avec la commune d'Yssingeaux. Il dit qu'il y a un manque d'identité communautaire sur ce dossier.
Monsieur Daniel FAVIER espère que ces changements apporteront des conditions d'accueil et de travail meilleures.
Monsieur Victor SABATIER dit sa préférence pour une répartition 70/30 pour le fonctionnement du service. Sur la répartition financière, il est cependant indiqué que la grande majorité des personnes viennent pour les services de la Mairie.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, moins une abstention, approuve la démarche, le cofinancement de 50/50 en cas d'aménagements nécessaires et de 80/20 pour le fonctionnement du service.*

Vente de bois

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

Madame Amanda GERENTES rappelle que la filière bois en Haute-Loire est très polyvalente. Elle trouve dommage que l'on fasse venir un prestataire de l'Ain.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER dit qu'il va vérifier s'il est possible de modifier.
Madame Evelyne BAYET conclue pour voir si un prestataire local peut effectivement faire le travail.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la vente du bois pour une somme de 9 574 € et autorise M. Le Président ou son représentant à procéder à son encaissement à et signer tout document se rapportant à cette vente.*

FIL CCDS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*
- approuve l'attribution de la subvention à l'Ets GRAIL-GARNIER pour un montant de 3 821,60 € ;
- autorise son versement selon le règlement intérieur du dispositif ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette subvention.

Site du pole agricole

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de nouvelle location à l'entreprise BERGERON Transport et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant et à sa mise en œuvre dans le temps.*

Appel à projet Maison Villeneuve

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

Monsieur Jean-Paul ROCHE dit que tel que le projet est présenté, il n'est pas recevable. Mais le nécessaire sera fait pour qu'il puisse se réaliser dans le cadre du nouveau PLU dans quelques mois.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, valide la vente au prix de 130 000 € à la société BONNET Assurance Finance ou toute société en substitution, selon la candidature et les conditions présentées, avec l'avis favorable de la commune d'Yssingeaux et selon un permis de construire à valider, mandate l'étude de Maître SANIAL pour l'acte de vente et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et à sa mise en œuvre.*

Réserve foncière ZA Larjaller-Bouillou St Maurice

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

Monsieur Alain FOURNIER dit que c'est un terrain qui nécessite peu d'aménagement. Les équipements et les accès sont présents.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve la proposition d'acquisition à l'amiable à hauteur de 371 607,50 € net vendeur des parcelles BN 97, 99, 100, 103, 104 (13 513 m²), auxquels se rajoutent les frais d'agence 11 000 € TTC, au vu de l'enjeu économique local et en ne prenant pas en compte le décote de démolition de l'habitation qui pourra être prise en charge dans le cadre d'appel à projet futur,
- approuve l'acquisition à l'amiable de la parcelle BN 98 auprès des enfants de M. DUBOIS Claudius, à hauteur de 91 025 € au vu de l'enjeu économique local,
- mandate l'étude Maître ROYET pour la réalisation des actes correspondants, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces acquisitions et à leur mise en œuvre.

ZA La Sausse : accord amiable

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
  - approuve le protocole proposé et autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre,
  - mandate un géomètre-expert pour la réalisation de ce dernier à la charge de la CCDS,
  - engage l'ensemble des études et les travaux correspondant,
  - approuve la réalisation de l'acte d'échange par voie administrative ou notariale, comprenant une éventuelle soulte pour la CCDS à payer de 2 €HT/m².

ZA Bouillou : projet d'installation

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité :*
  - approuve la vente du dernier lot de la ZA Bouillou, parcelle BI 114 (1205 m²) au prix de 34 945 € HT (en intégrant les clauses de vente des terrains économiques) à la société RJ2M ou toute société en substitution, représentée par M. ROSINSKI,
  - mandate l'étude Maître ROYET pour la réalisation de l'acte correspondant et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et à sa mise en œuvre.

Centre aquatique 'O'des Sucs

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

Elle précise que sur un tarif de 2 €/heure, 1,50 € seront reversés à Doudoo Park et que sur un tarif de 4 €/2 heures, 3 € lui seront reversés.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise en place du service proposé, valide la convention à passer avec la société Doudoo Park, approuve la complétude de la grille tarifaire du centre aquatique pour l'accès à ce service et aux produits vendus, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en place de ce service et son fonctionnement au sein de l'O'des Sucs.*

Maubourg : demande du SDIS

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide une convention de mise à disposition du bâtiment auprès du SDIS et autorise M. Le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Convention de partenariat CDRP 2024

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la cotisation 2024 du CDRP et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette adhésion.*

Mise en place d'un outil en ligne pour la billetterie

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la mise en place du nouveau logiciel de billetterie auprès de l'Office de Tourisme et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Convention entretien PR et VTT : convention Meygalith à renouveler

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les conventions PR et VTT à passer avec Meygalith, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à leur mise en œuvre.*

Colonnes OM/TRI

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.

Monsieur Victor SABATIER regrette que le dossier bio-déchets n'avance pas.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'une expérimentation va être mise en place sur Saint-Maurice-de-Lignon.
Monsieur André PERRIER demande si une rotation du lavage des containers est programmée.
Monsieur Eric DUBOUCHET répond par la négative. Il précise que le coût estimé d'un lavage est au minimum de 45 000 €. Cette prestation n'ayant pas été quantifiée dans le cadre de la démarche en cours, le coût évoqué est donc très aléatoire.
Monsieur Alain FOURNIER dit que la propreté des bacs incite davantage les usagers à être vertueux.
Monsieur Daniel FAVIER précise qu'un certain nombre de bacs pourront être revendus, et ils devront être propres.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
  - prend acte du choix des entreprises de la CAO,
  - valide la sollicitation des partenaires financiers, notamment le Cap 43 du département de la Haute-Loire et le Leader,
  - autorise M. Le Président ou son représentant à signer les marchés et tout document correspondant à leur mise en œuvre.

Programme de voirie

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier. Elle précise que l'entreprise Moulin a confirmé son prix.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le marché à passer avec la société MOULIN TP, dans le cadre du programme de voirie 2024 de la CCDS, et autorise M. Le Président à le signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Charte urbaine et architecturale

Monsieur André DEFOUR présente le dossier.

Il précise que c'est un guide de bonne pratique, un outil pour formaliser des documents d'urbanisme. Elle n'a aucun caractère impératif.
Monsieur Pierre ASTOR rappelle la charte paysagère en 2001 qui n'a finalement servi à rien. Il regrette que cette charte n'ait pas été plus contraignante. Dans le même temps, il faut bien que nos territoires conservent des terrains constructibles pour maintenir des activités et services sur ce territoire.
Monsieur André DEFOUR dit qu'il faut bien sûr trouver un équilibre et l'intérêt collectif doit prévaloir.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'il faut craindre des problèmes de voisinage dans les campagnes s'il n'y a, à l'avenir, que des petits espaces.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit que, pour que la charte soit plus contraignante, il faudrait réfléchir à la mise en place d'un PLUI.

Chantiers de jeunes / bourses au permis de conduire. Bilan 2023 et projets 2024

Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan 2023 et des modalités proposées pour 2024.*

École de musique : demande de subvention 2023 Association « Piccolo Saxo et Cie »

Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention de 5 100 € à l'association « Piccolo Saxo et Cie » au titre de l'exercice 2024.*

Tickets Loisirs

Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve la modification la grille tarifaire des tickets loisirs 2024.*

Divers

Monsieur André PERRIER indique que le groupe Agri-Sucs s'est réuni au lycée Georges Sand. Le compte-rendu sera transmis à chacune des communes.

Monsieur Daniel FAVIER fait le point sur le dossier ZRR. Une réunion avec la ministre a eu lieu le 2 avril dernier en sous-préfecture et après laquelle il pense qu'il faut se montrer optimiste par rapport à la décision qui sera prise.
Madame Evelyne BAYET souligne la solidarité et la réactivité de tous les élus du territoire.